



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## sécurité

Question orale n° 771

### Texte de la question

Mme Laurence Arribagé attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la forte recrudescence de violences, agressions et crimes constatés en Haute-Garonne. L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales rend, en effet, compte d'une augmentation des atteintes volontaires à l'intégrité physique de 9 % en Haute-Garonne entre août 2013 et août 2014 avec un total de 11 673 faits constatés. L'aggravation de l'insécurité s'avère d'autant plus inquiétante que ces violences sont toujours plus protéiformes et exponentielles. À Toulouse et dans la métropole toulousaine, on a dernièrement pu constater la persistance de réseaux djihadistes et de filières de recrutement et d'acheminement de jeunes fanatiques vers la Syrie ; la résurgence de règlements de comptes meurtriers dans les quartiers nord de la ville causant notamment des victimes collatérales ; la multiplication des agressions et décès par arme blanche dans le centre-ville durant les nuits et les week-ends ainsi que des dérapages et violents affrontements entre casseurs et forces de l'ordre en marge des manifestations en hommage à Rémi Fraisse. Aussi, elle lui demande quels moyens et quelles mesures vont être mis en œuvre pour remédier à cette situation d'une grande gravité.

### Texte de la réponse

#### HAUSSE DE L'INSÉCURITÉ EN HAUTE-GARONNE

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Laurence Arribagé, pour exposer sa question, n° 771, relative à la hausse de l'insécurité en Haute-Garonne.

**Mme Laurence Arribagé.** L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales fait état d'une augmentation des atteintes volontaires à l'intégrité physique de plus de 9,5 % en Haute-Garonne entre septembre 2013 et août 2014.

Sur les huit premiers mois de l'année, la préfecture constate une hausse des cambriolages de 68 % et une augmentation de 58 % des vols à la tire dans le centre-ville de Toulouse.

L'aggravation générale de l'insécurité est d'autant plus inquiétante que ces violences prennent des formes de plus en plus variées et sont en constante augmentation. En novembre, le centre-ville de Toulouse a vécu plusieurs affrontements entre casseurs et forces de l'ordre, en marge de manifestations non autorisées.

Désormais, la ville de Toulouse est régulièrement le théâtre de violences, parfois mortelles. Trois jeunes ont récemment trouvé la mort lors de rixes à l'arme blanche. Ces drames, sur fond de violence gratuite, d'alcool, de stupéfiants et de prolifération d'armes, ont conduit le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, à vous demander le 3 septembre dernier le placement de l'hyper-centre de la ville en zone de sécurité prioritaire. En tant qu'adjointe au maire et députée de Haute-Garonne, je vous le demande une nouvelle fois.

Par ailleurs, la ville est marquée par une multiplication des règlements de comptes entre gangs où des fusillades

à l'arme de guerre sont survenues, notamment dans le quartier des Izards, plaque tournante des trafics de stupéfiants, et où quatre jeunes ont été abattus.

Il y a un mois, une rixe dans un camp illégal de Roms proche d'un équipement sportif a fait également un mort et plusieurs blessés.

En outre, l'islamisme radical nous menace également. La presse se fait régulièrement l'écho de jeunes Toulousains qui seraient partis combattre en Syrie. Ceci ne peut que rappeler les tragiques événements qui ont frappé Toulouse et la communauté juive en mars 2012 et dont les plaies ne se refermeront jamais.

Face à ces diverses formes de violences et de menaces, il est à noter que les forces de police et de gendarmerie souffrent d'un manque de moyens significatifs, et ce ne sont pas les quelques augmentations prévues au budget 2015 qui vont pallier des effectifs insuffisants, l'obsolescence préoccupante des matériels et la mise à niveau des infrastructures.

J'ai d'ailleurs pu constater ce manque de moyen à l'occasion d'une immersion auprès du groupement de gendarmerie de Haute-Garonne, et j'ai ressenti à quel point, en dépit d'un engagement sans faille au service de notre pays, ces hommes et ces femmes, qui font honneur à leur uniforme, se sentent inquiets face à la progression régulière et continue de la délinquance, et combien les moyens dont ils disposent pour y répondre semblent insuffisants.

Notre société bascule de plus en plus vers la violence et l'inquiétude de nos concitoyens doit amener les pouvoirs publics et l'État à prendre en compte cette situation et à réagir.

Monsieur le secrétaire d'État chargé de la réforme de l'État et de la simplification, quelles mesures tant aux plans humain, matériel que structurel, seront mises en œuvre pour remédier à cette situation d'insécurité croissante que subissent au quotidien les habitants de Toulouse et de sa métropole ?

**Mme la présidente.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la réforme de l'État et de la simplification.

**M. Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de la réforme de l'État et de la simplification.** Madame la députée Laurence Arribagé, dans un contexte économique et social difficile, les Français comme leurs élus ont de fortes attentes en matière de sécurité. C'est là une priorité absolue du Gouvernement et son action se matérialise par la création de près de cinq cents emplois supplémentaires de policiers et de gendarmes chaque année au cours de la législature. Ces chiffres sont à mettre en regard avec les 13 700 postes de policiers et de gendarmes qui ont été supprimés sous la majorité précédente.

**M. François André.** Eh oui !

**M. Thierry Mandon, secrétaire d'État.** Sur le plan des moyens humains, la police nationale dispose au 31 octobre 2014, dans le département, de 2 657 agents. Indépendamment de ces moyens, plusieurs indicateurs statistiques témoignent de l'efficacité de l'action engagée en Haute-Garonne, notamment dans le cadre des plans d'action spécifiques contre les vols à main armée et les cambriolages et contre les vols d'automobiles lancés par le ministre de l'intérieur.

Au cours des dix premiers mois de 2014, on observe en effet une diminution de 18,18 % des vols à main armée et de 5,13 % des vols avec violences sans arme à feu dans le département. Les cambriolages sont également en légère baisse, de 1,81 %, et les seuls cambriolages de résidences principales de 6,91 %. Les vols d'automobiles sont en diminution de 7 %.

Pour autant, il ne s'agit nullement d'occulter la persistance de certaines formes de délinquance – violences contre les personnes, atteintes aux biens en hausse de 1,57 % par exemple –, ce qui illustre la nécessité de poursuivre les efforts et d'aller plus loin.

La situation à Toulouse témoigne en particulier de certaines évolutions préoccupantes, dont effectivement la montée progressive d'un islam radical de plus en plus violent et visible, dont les crimes terroristes de Mohamed Merah ont été un terrible exemple, mais aussi les trafics de stupéfiants ou les atteintes aux personnes.

Les problèmes sont clairement identifiés au niveau local et, sous l'autorité du préfet, la mobilisation des services est totale. À Toulouse en particulier, plusieurs actions ont été engagées pour renforcer la lutte contre la délinquance, sur le plan de la prévention et de la répression, par exemple en matière de trafic de stupéfiants, d'alcoolisation excessive ou d'atteintes aux biens. La gouvernance du dispositif des zones de sécurité prioritaires sera encore améliorée. En particulier, une nouvelle convention de coordination entre la police municipale et la police nationale sera signée.

Au-delà, l'action de l'État et de ses partenaires s'intensifiera encore dans les mois à venir.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Laurence Arribagé](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 771

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 novembre 2014](#), page 9554

**Réponse publiée au JO le :** [26 novembre 2014](#), page 9123

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 novembre 2014](#)